



INITIATIVE CORRECTRICE

Contre les exportations d'armes dans
des pays en proie à la guerre civile

Dossier de presse

Conférence de presse du 11 décembre 2018, 13 heures
Café Adrianos (salle de réunion), Theaterplatz 2, Berne



Coalition contre les exportations d'armes
dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch



Coalition contre les exportations d'armes
dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

Table des matières

Communiqué de presse et personnes de contact	3
Prises de parole en conférence de presse	5
Nos revendications	15
Principaux arguments	16
Organisations de soutien	18
Texte d'initiative	20



Coalition contre les exportations d'armes
dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

Communiqué de presse :

« L'initiative correctrice » contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile est lancée

L'initiative correctrice a été lancée aujourd'hui à la mi-journée. Une large coalition demande à ce que le Parlement et la population aient leur mot à dire en matière de réglementation sur l'exportation de matériel de guerre. Les exportations de matériel de guerre vers les pays en guerre civile, ainsi qu'à destination des États violant gravement et systématiquement les droits humains doivent, une fois pour toutes, pouvoir être empêchées.

La coprésidence de la Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile - *Johannes Bardill, Beat Flach, Therese Frösch, Martin Landolt, Lewin Lempert, Lisa Mazzone, Priska Seiler Graf, Anne Seydoux-Christe, Marianne Streiff-Feller et Thomas Wallimann* – a annoncé ce midi le lancement de l'initiative dite « correctrice ». En septembre, près de 50'000 personnes ont répondu à l'appel lancé par la Coalition en s'annonçant prêtes à récolter chacune 4 signatures en faveur de l'initiative. Le projet d'initiative d'alors, doit désormais être concrétisé.

La semaine dernière, le conseil des États a renvoyé en commission de la politique de sécurité (CPS-E) la motion du PBD qui demande davantage de participation démocratique sur la question des exportations de matériel de guerre. Ce faisant, il ajourne ainsi sa décision. La Coalition se réjouit du fait que le conseil des États traite à nouveau prochainement cette motion. Le lancement de l'initiative correctrice a également pour vocation de s'assurer que la commission prenne conscience de la portée de sa décision. Si le conseil des États accepte finalement la motion, un retrait de l'initiative est possible.

Le lancement de l'initiative correctrice assure la préservation de la tradition humanitaire de la Suisse et garantit la participation démocratique de la population. L'importance de cette dernière a clairement été démontrée ces derniers mois. Alors que le Conseil fédéral a annoncé vouloir autoriser l'exportation de matériel de guerre dans des pays en proie à la guerre civile, ce n'est que sous une forte pression populaire que l'exécutif a finalement retiré son projet.



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

Le but de l'initiative correctrice est d'éviter que le projet d'exporter des armes dans des pays en proie à la guerre civile puisse être réintroduit par la petite porte. Si les dispositions relatives à l'exportation de matériel de guerre restent fixées au niveau de l'ordonnance, le Conseil fédéral peut lui seul en tout temps consentir à un nouvel assouplissement. Or, ce type d'exportation vers des pays en guerre civile, ainsi qu'à destination d'États violant gravement et systématiquement les droits humains doit être empêché une fois pour toutes. Il ne doit plus appartenir au seul Conseil fédéral de décider dans quelle mesure la Suisse peut entretenir les conflits à travers le monde par ses exportations d'armes, mais à chaque citoyenne et citoyen.

Personnes de contact :

- **François Bachmann**, vice-président du PEV : 079 668 69 46
- **Johannes Bardill**, pasteur : 079 830 89 83
- **Jean Burgermeister**, secrétaire politique GSsA : 078 855 73 43
- **Isabelle Chevalley**, conseillère nationale verte/libérale : 079 627 92 30
- **Anne Seydoux-Christe**, conseillère aux États PDC : 079 296 65 92
- **Therese Frösch**, présidente d'Helvetas : 078 885 49 48
- **Anthony Jaria**, président du PBD Fribourg : 079 877 83 38
- **Lisa Mazzone**, conseillère nationale et Vice-présidente des Verts : 077 404 16 08
- **Carlo Sommaruga**, conseiller national PS : 079 221 36 05
- **Thomas Wallimann-Sasaki**, Président de Justitia et Pax : 079 848 99 65



Coalition contre les exportations d'armes
dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

Prises de parole lors de la conférence de presse

Keine Waffenexporte in Länder, die Menschenrechte verletzen

Beat Flach, conseiller national vert'libéral

Gestern konnten wir 70 Jahre Menschenrechte feiern. Zum siebzigsten Mal jährte sich am 10. Dezember der Internationale Tag der Menschenrechte zum Gedenken an die Allgemeine Erklärung der Menschenrechte, die am 10.12.1948 von der Generalversammlung der Vereinten Nationen in Paris verabschiedet wurde. Auch die Schweiz hat sich der Einhaltung dieses Übereinkommens im Jahre 2002 verpflichtet und die Schweiz hat sich auch immer wieder für die Einhaltung der Menschenrechte stark gemacht. Auch galt für Schweizer Waffenexporte bis zum 1. November 2014, dass Waffen nicht in Länder geliefert werden dürfen, die die Menschenrechte systematisch und schwerwiegend verletzen. Seit dem 1. November 2014 muss die Menschenrechtssituation nur noch «berücksichtigt» werden. Es können seitdem Bewilligungen erteilt werden, wenn lediglich ein geringes Risiko besteht, dass das auszuführende Kriegsmaterial zur Begehung von schwerwiegenden Menschenrechtsverletzungen eingesetzt wird. Diese Lockerung der Exportvorschriften ist in den Augen vieler Schweizerinnen und Schweizer unvereinbar mit der humanitären Tradition und dem Einstehen für die Menschenrechte der Schweiz. Auch zahlreiche Ereignisse des letzten Jahre; zuletzt natürlich der Fall Kashogi bewegen die Menschen und die Zeit ist reif, die Lockerung rückgängig zu machen. Es darf nicht sein, dass Schweizer Waffentechnologie dazu missbraucht wird, zu foltern und zu morden. Darum fordert die Initiative die Rückkehr zum Status Quo: Keine Waffenlieferungen an Länder, die die Menschenrechte systematisch und schwerwiegend verletzen.

« Il ne doit pas être fait usage de la technologie suisse de l'armement pour torturer ou exécuter. Pour cette raison, l'initiative exige le retour au statu quo : pas de livraisons d'armes vers des pays violant gravement et systématiquement les droits humains. »



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

Fluchtursachen bekämpfen

Therese Frösch, présidente d'Helvetas

Nie seit dem zweiten Weltkrieg waren weltweit so viele Menschen auf der Flucht wie heute. Aktuell sind es gemäss dem UNHCR gegen 70 Millionen. Frauen, Männer und Kinder fliehen vor Kriegen wie in Syrien und endlosen Gewaltkonflikten vielerorts in Asien und Afrika.

Zurecht fordern alle – von links bis rechts – die Bekämpfung der Fluchtursachen: Gewalt, Verfolgung und Menschenrechtsverletzungen. Die Schweiz kann dazu beitragen, dass die Spirale der Gewalt durchbrochen wird und die politischen Bedingungen ein Leben im eigenen Land erlauben – mit einer verstärkten Friedens- und Menschenrechtspolitik, mit «guten Diensten» für Verhandlungen zwischen Konfliktparteien, mit einer Aussenpolitik, die das Einhalten des humanitären Völkerrechts und einer «guten Regierungsführung» (Good Governance) einfordert, speziell gegenüber autokratischen Machthabern.

Waffenexporte in Bürgerkriegsländer zuzulassen, würde einer solchen Politik diametral entgegenstehen und auch Art. 54.2 der Bundesverfassung widersprechen. Schweizer Kriegsmaterial darf niemals in Gewaltkonflikten zur Anwendung kommen. Eine erneute Lockerung der Bewilligungskriterien – 2014 hatte das Parlament dem Waffenexport in Länder, die Menschenrechte schwerwiegend und systemisch verletzen, zugestimmt – hätte letztlich zur Folge, dass mehr Menschen zur Flucht gezwungen würden.

Bundesverfassung Artikel 54.2

«Der Bund setzt sich ein für die Wahrung der Unabhängigkeit der Schweiz und für ihre Wohlfahrt; er trägt namentlich bei zur Linderung von Not und Armut in der Welt, zur Achtung der Menschenrechte und zur Förderung der Demokratie, zu einem friedlichen Zusammenleben der Völker sowie zur Erhaltung der natürlichen Lebensgrundlagen.»

« Un nouvel assouplissement des critères d'autorisation [...] aurait finalement pour conséquence de pousser davantage d'hommes et de femmes sur le chemin de l'exil. »



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

Fehlende Kontrolle

Priska Seiler Graf, conseillère nationale PS

Im Bericht der eidgenössischen Finanzkontrolle von Anfang September steht es ungewohnt deutlich und schwarz auf weiss: Die Kontrollen von Kriegsmaterialexporten heute sind viel zu lückenhaft. So wurden bei zahlreichen Nachkontrollen in Empfängerländern nur ein Bruchteil des Kriegsmaterials vor Ort gefunden. Zum Beispiel in Brasilien: von 26 gelieferten Piranha-Panzer konnten nur 11 aufgefunden und verifiziert werden.

Zudem gibt es bereits heute leider genug Beispiele, die belegen, dass Schweizer Kriegsmaterial weitergegeben oder verkauft wird, sogar auch wenn die sogenannte «Nichtwiederausfuhrerklärung» unterzeichnet wurde - zum Beispiel Ruag- Handgranaten beim IS in Syrien oder Mowag-Radschützenpanzer bei der Terrormiliz Boko Haram.

Unproblematische und «sichere» Kriegsmaterialausfuhren gibt es also nicht. Auch heute mit der jetzigen Gesetzgebung gelingt es bereits nicht zu verhindern, dass Schweizer Kriegsmaterial in internen Konflikten eingesetzt wird. Wie soll das denn bitte funktionieren, wenn nun Kriegsmaterial direkt in Krisenregionen exportiert werden darf? Dafür gibt es nur eine vernünftige Antwort: Es darf unter keinen Umständen Kriegsmaterial in Bürgerkriegsländer geliefert werden!

« Les exportations de matériel de guerre non problématiques et « sûres » n'existent pas. Aujourd'hui déjà, avec la législation actuelle, nous ne parvenons pas à empêcher que du matériel de guerre suisse soit utilisé en zone de guerre civile. »

Verbreiterung der demokratischen Basis von Waffenexporten

Martin Landolt, conseiller national et président du PBD

Ich nehme es vorweg: Einzelne Gesuche von Waffenexporten brauchen keine breiten demokratischen Auseinandersetzungen. - Sie brauchen klare Rahmenbedingungen. Diese Rahmenbedingungen aber brauchen eine breite demokratische Abstützung. Es geht dabei um



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

die Definition von Grundsätzen und Werten, die nicht allein dem Bundesrat überlassen werden darf und auch nicht von der jeweiligen personellen Zusammensetzung des Bundesrats abhängen soll.

Die Grundsätze zu Waffenexporten sind deshalb so wichtig, weil sie unser Land international positionieren und den Wertekompass einer humanitären Schweiz definieren. Und zu derart wichtigen Fragestellungen braucht es in einer direkten Demokratie den Dialog mit den Stimmbürgerinnen und Stimmbürgern.

Um diesen Dialog sicherzustellen, sind im Wesentlichen zwei Möglichkeiten denkbar: Eine Variante ist die Motion der BDP-Fraktion zur Verbreitung der demokratischen Basis von Waffenexporten. Mit dieser Variante würden die Grundsätze von Waffenexporten ins Gesetz geschrieben. Die Verantwortung dafür läge beim Parlament, also den gewählten Volksvertreterinnen und Volksvertreter. Und der Souverän hätte zusätzlich die Möglichkeit des Referendums.

Der Nationalrat hat diese Motion gutgeheissen, der Ständerat hat sie vorerst in seine sicherheitspolitische Kommission zurückgewiesen. Diese wird sich nochmals mit dem Motionstext auseinandersetzen und allfällige Präzisierungen prüfen. Dies ist zu begrüßen, weil damit unter Umständen die Mehrheitsfähigkeit der Motion erhöht werden kann.

Die zweite Variante zur Sicherstellung des Dialogs mit dem Stimmvolk ist diese Korrekturinitiative. Und zwar nicht einfach als Druckmittel auf das Parlament, sondern als sinnvolle und realistische Möglichkeit, Waffenexporten in der Bundesverfassung einen klaren Rahmen zu setzen.

Es macht Sinn, jetzt beide möglichen Wege weiterzugehen. Denn es handelt sich um zwei geeignete Optionen mit einer gemeinsamen Zielsetzung, nämlich diejenige einer breiteren demokratischen Abstützung von Waffenexporten.

Und diese ist übrigens in mehrfacher Hinsicht von Vorteil: Politisch, weil mit einem breit abgestützten Wertekompass die Akzeptanz von Waffenexporten verbessert werden kann. Operativ für den Bundesrat und die Verwaltung, weil bei einzelnen Gesuchen auf einen klaren Rahmen abgestützt werden kann und namentlich der Bundesrat damit durchaus auch von



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

einer schweren Last befreit wird. Und, last but not least, ökonomisch für die Rüstungsindustrie, weil klare Spielregeln auch die Planungssicherheit erhöhen.

Eine Verbreiterung der demokratischen Basis von Waffenexporten ist also erstrebenswert. Sie will mehr Klarheit, mehr Verbindlichkeit, mehr Demokratie. Und sie wird und will keine Verlierer generieren.

« Un élargissement de la base démocratique des exportations d'armes est ainsi souhaitable, pour plus de transparence, plus de fiabilité et plus de démocratie, sans pour autant faire des perdants. »

Préserver la tradition humanitaire suisse

Lisa Mazzone, conseillère nationale les Verts

La tradition humanitaire est au cœur des valeurs suisses. C'est pourquoi les règles concernant les exportations d'armes doivent être strictes, contrôlées et se trouver dans la loi, pour permettre le débat populaire et éviter de graves dérives décidées à huis clos. En 2009, en plein débat sur l'initiative contre les exportations d'armes, le Conseil fédéral a promis à la population, dans la brochure de vote, « d'appliquer des critères d'approbation stricts. Par exemple, il est exclu de fournir des armes à des parties en conflit ou des Etats dans lesquels les droits de l'homme sont systématiquement et gravement bafoués. » Des promesses éphémères. Depuis, les allègements se sont succédés.

Des associations comme Amnesty international le dénoncent de longue date : « la situation des droits humains et des libertés fondamentales est catastrophique en Arabie Saoudite ». On en a eu encore récemment une confirmation. Répression et tortures y sont courantes et ce pays, à la tête de la coalition arabe au Yémen, y a commis de graves violations du droit international. Pourtant, on continue d'y exporter des armes pour des millions de francs. L'Arabie Saoudite n'est qu'un exemple. En 2014 en effet, la disposition excluant les



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

exportations dans les pays violant systématiquement les droits humains a été allégée. Une modification de l'ordonnance, que nous n'avons pu combattre par référendum.

Avec l'initiative que nous lançons aujourd'hui, nous inscrivons enfin dans la loi un cadre restreint excluant non seulement l'exportation d'armes dans les pays en guerre civile, mais aussi vers ceux qui violent systématiquement les droits humains. On rétablit la promesse faite à la population tout comme la boussole de nos valeurs.

« Avec l'initiative que nous lançons aujourd'hui, nous inscrivons enfin dans la loi un cadre restreint excluant non seulement l'exportation d'armes dans les pays en guerre civile, mais aussi vers ceux qui violent systématiquement les droits humains. »

Waffenexporte in Bürgerkriegsländer ein für alle Mal verhindern

Marianne Streiff, conseillère nationale et présidente du PEV

- Der Beschluss des Bundesrates und der Sicherheitspolitischen Kommissionen im August diesen Jahres, künftig Waffenexporte in Bürgerkriegsländer zu erlauben, hat in weiten Teilen der Bevölkerung Fassungslosigkeit ausgelöst.
- Tausende Schweizerinnen und Schweizer waren bestürzt, dass der offiziellen Schweiz die Gewinnmaximierung der eigenen Rüstungsindustrie wichtiger sein soll als ethisches Handeln und unsere humanitäre Tradition.
- Und vor allem: wichtiger als Menschenleben in Kriegsgebieten, die von Zerstörung, Leid und Verzweiflung wahrhaftig bereits genug geschlagen sind.
- Die Schweiz kann nicht mit der einen Hand bewaffneten Konfliktparteien ihre guten Dienste als neutrale und unparteiische Vermittlerin anbieten, während sie mit der anderen Hand Waffen in Bürgerkriegsregionen liefert. Das ist in höchstem Masse unglaublich, moralisch nicht integer, ja geradezu menschenverachtend.



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

- Der breite Aufschrei hat gezeigt: Die Schweizerinnen und Schweizer wollen sich nicht am Elend der Menschen in Bürgerkriegsländern bereichern. Sie wollen ihre Landessicherheit nicht mit dem Leid und dem Leben der Zivilbevölkerung in Bürgerkriegsregionen erkaufen.
- Wir wollen eine gewisse Garantie, dass solche unethischen Entscheide verhindert werden können.
- Deshalb braucht es jetzt diese Volksinitiative, um Waffenexporte in Bürgerkriegsregionen ein für alle Mal zu unterbinden.

« Le tollé général de ces derniers mois l'a démontré : les Suissesses et les Suisses ne veulent pas contribuer à la misère des êtres-humains vivant dans un contexte de guerre civile. [...] Nous voulons une solide garantie que des prises de décision manquant à ce point d'éthique puissent être empêchées. »

Humanitäre Tradition

Thomas Wallimann-Sasaki, président de Justitia et Pax

Waffenlieferung in Bürgerkriegsländer machen die Welt nicht friedlicher, nicht sicherer und auch nicht gerechter. Wir sehen dies in erschreckendem Ausmass in den Ländern des Nahen Ostens, in Afghanistan, in Jemen, im Sudan, in Somalia und auch in der Ukraine.

Die Schweiz kennt in ihrer Geschichte das Unheil des Bürgerkriegs nur aus grosser Distanz. Und sie darf stolz sein, dass es damals gelang, mit nur wenig Gewalt das Miteinander auch in Konfliktsituationen zu sichern. In dieser eigenen Erfahrung wurzelt die humanitäre Tradition unseres Landes. Aber auch ihre Wurzeln in der christlichen Tradition lassen es nicht zu, die wirtschaftlichen Interessen der Rüstungsindustrie und der darin Beschäftigten zu Lasten von Menschen, die unter Krieg und Bürgerkrieg leiden, in den Vordergrund zu stellen. Für diesen Interessens- und Wertekonflikt gibt es in einem der reichsten Länder der Erde andere Alternativen, als die Ausfuhr von Kriegsmaterial in Länder mit internen Konflikten.



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

Waffenlieferungen in Konfliktregionen und Bürgerkriegsländer untergraben darum letztlich die Glaubwürdigkeit der Schweiz. Die humanitäre Tradition wird im Innern wie gegen aussen zu einer leeren Worthülse. Dies schadet letztlich allen.

Gerade aus einer christlich motivierten Sozialethik sind wir überzeugt, dass im Zentrum jeder Politik das Wohl wirklich aller Menschen stehen muss. Wir wissen, dass militärische Rüstung Ungerechtigkeiten verschärft und Unglück bringt.

Darum ist die Lieferungen von Kriegsmaterial in Länder mit internen Konflikten ein Handeln gegen das Wohl aller Menschen, gegen die humanitäre Tradition und gegen ein christlich verstandenes Gemeinwohl. Um dies zu sichern braucht es jetzt diese Volksinitiative.

« [...] la livraison de matériel de guerre vers des pays en conflit interne est un commerce contrevenant au bien-être humain, de la tradition humanitaire et - au sens chrétien - à notre intérêt commun. »

Nécessité d'une participation démocratique des citoyens

Anne Seydoux-Christe, conseillère aux États PDC (JU)

Nous avons la chance de vivre dans un petit État démocratique, où les citoyennes et les citoyens ont régulièrement l'occasion non seulement d'élire leurs autorités politiques, mais également d'exprimer leurs besoins, leurs préoccupations et leur mécontentement par le biais de deux instruments de la démocratie directe, l'initiative populaire et le référendum. C'est sans doute un facteur de stabilité.

A une époque où l'on peut constater une diminution, voire une perte de confiance dans les autorités politiques, on assiste par ailleurs à une augmentation de l'intérêt et de la volonté des citoyennes et des citoyens d'avoir leur mot à dire, de participer aux processus de décision relatifs à des projets qui les touchent.



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

C'est le rôle du gouvernement et du parlement d'être à l'écoute des voix qui s'expriment dans la société et de préserver un dialogue constructif. L'oublier, c'est s'exposer à l'émergence de mouvements de contestation plus ou moins vive.

Dans ce contexte, les initiatives populaires jouent un rôle fondamental dans la vie de notre Etat, dans la mesure où elles permettent à un certain nombre de citoyens de prendre part au processus législatif en soumettant au peuple des questions qui leur paraissent importantes. Ce faisant, ils exercent une pression et une influence sur les décisions prises par le gouvernement et le parlement.

C'est précisément ce que notre coalition souhaite obtenir par l'intermédiaire de l'Initiative correctrice, suite au renvoi par le Conseil des États de la motion « Élargir la base démocratique des exportations d'armes » à la Commission de la politique de sécurité de cette Chambre, et ce malgré le revirement du Conseil fédéral dans ce domaine.

« Les initiatives populaires jouent un rôle fondamental dans la vie de notre État, dans la mesure où elles permettent à un certain nombre de citoyens de prendre part au processus législatif en soumettant au peuple des questions qui leur paraissent importantes. [...] C'est précisément ce que notre coalition souhaite obtenir par l'intermédiaire de l'Initiative correctrice, [...]. »

Weiteres Vorgehen der Allianz

Lewin Lempert, secrétaire GSsA

Gerne stelle ich Ihnen das weitere Vorgehen der Allianz gegen Waffenexporte in Bürgerkriegsländer vor. Heute Morgen wurde die Initiative im Bundesblatt publiziert, via der Online-Plattform WeCollect haben bis jetzt schon //xy// Menschen die Initiative unterschrieben. Unser Ziel ist es, die Initiative schnellstmöglich zu sammeln. Für den 15. Dezember haben wir zu einem nationalen Sammeltag aufgerufen. Dabei wird alleine in der Stadt Zürich an über 10 Standorten gleichzeitig gesammelt – aber auch ländliche Regionen kommen nicht zu kurz. Sogar in Pontresina findet ein Sammelanlass statt. Das Fundament



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

dieser Initiative sind immer noch nicht Organisationen oder Parteien, sondern die 50'000 Menschen, welche sich schon im Herbst bereit erklärt haben, je 4 Unterschriften zu sammeln.

Wir sind zuversichtlich, dass diese Initiative äusserst schnell zusammenkommt. Vielleicht ja sogar in Rekordzeit, wer weiss. Auf jeden Fall erreichen uns täglich hunderte Mails von Bürgerinnen und Bürgern, welche unbedingt unterschreiben wollen.

Neben dem Unterschriftensammeln werden wir gleichzeitig die Debatte im Ständerat zur Motion der BDP aufmerksam verfolgen. Sollte ein anderer Weg gefunden werden, unser Anliegen umzusetzen – zum Beispiel indem der Ständerat die Motion der BDP doch noch annimmt – ist ein Festhalten an einer Urnenabstimmung über die Korrektur-Initiative sicherlich nicht die einzige Möglichkeit, die wir haben. In einem solchen Fall müsste sicherlich auch der Rückzug der Initiative diskutiert werden. Hier würde Sie das Co-Präsidium der Allianz aber nochmals genauer informieren.

Herzlichen Dank für Ihre Aufmerksamkeit.

« Cette initiative populaire est soutenue par les plus de 50'000 personnes qui se sont engagées en automne à chacune récolter 4 signatures. Nous sommes confiant-e-s quant au fait que cette initiative aboutira rapidement. Peut-être même en un temps record, qui sait. »



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

Nos revendications

Les revendications de la Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile sont les suivantes :

- Les règles fondamentales concernant les exportations de matériel de guerre doivent être ancrés dans la Constitution, afin que le Parlement et la population puissent avoir voix au chapitre.
- Aucune arme ne doit pouvoir être exportée vers des pays qui violent gravement et systématiquement les droits humains, tel que stipulé dans l'Ordonnance sur le matériel de guerre dans sa version de 2014.
- Les exportations de matériel de guerre vers des pays impliqués dans un conflit armé interne ou externe doivent être empêchées une fois pour toutes.

Pour ces raisons, nous lançons une initiative populaire contre les exportations de matériel de guerre dans des pays en proie à la guerre civile - initiative correctrice –, grâce au soutien des près de 50'000 personnes qui ont répondu à notre appel et se sont engagées à récolter 4 signatures en faveur de l'initiative.

Notre coalition est prête à récolter les signatures nécessaires à l'aboutissement de cette initiative !



Nos principaux arguments

1. Les exportations d'armement doivent être placées sous contrôle démocratique

Le Conseil fédéral décide actuellement de son propre chef de la politique d'exportation d'armes de la Suisse. L'entrée d'un seul nouveau membre au sein de l'exécutif peut conduire à une redéfinition profonde de cette politique. Or, la thématique des exportations de matériel de guerre est trop sensible pour être laissée aux aléas des successions au sein du gouvernement. Avec l'initiative correctrice, le contrôle de la politique d'exportation d'armement ne serait plus réglée par voie d'ordonnance mais au niveau de la loi et de la constitution. Seul un tel changement permettra de garantir la participation du Parlement et de la population aux prises de décision sur cette thématique.

2. La Coalition ne veut pas un durcissement en matière d'exportations d'armes mais un retour au statu quo de 2014

La Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en proie à la guerre civile ne demande pas une interdiction totale d'exportation d'armes. Elle se bat plutôt pour la préservation d'une ligne rouge dans l'Ordonnance sur le matériel de guerre. Les exportations d'armes vers des pays comme l'Allemagne, la France ou le Canada ne sont pas remises en question et demeureront toujours possibles. Cependant, la violation grave et systématique des droits humains par un État ou un contexte de guerre civile ont été, par le passé, des motifs d'exclusion déterminants en vue d'interdire l'exportation d'armes à destination de tels pays. Lors de la campagne de votation pour l'Initiative contre l'exportation du matériel de guerre en 2009, le Conseil fédéral avait promis de ne pas assouplir les critères d'exportation. Cependant, l'exécutif a rompu sa promesse une première fois en 2014, puis à nouveau en 2018. L'initiative correctrice est donc nécessaire.

3. Le Conseil fédéral pourrait déjà revenir sur sa décision dans l'année à venir

C'est seulement sous la pression de la population que le Conseil fédéral est revenu sur sa décision d'exporter des armes vers des pays en guerre civile. Si les dispositions relatives à l'exportation de matériel de guerre demeurent inscrites au niveau de l'Ordonnance, le



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

Conseil fédéral peut en tout temps procéder à un nouvel assouplissement. Seule une initiative populaire peut garantir une réglementation démocratique durable en la matière.

4. La Suisse doit combattre les causes de la migration

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le nombre de personnes en fuite n'a jamais été aussi élevé que de nos jours. La majorité des migrant-e-s fuient les guerres actuelles ou les conséquences de conflits passés. Une Suisse exportant des armes vers des pays violant les droits humains, pousserait immanquablement davantage d'hommes et de femmes sur les chemins de l'exil. La Coalition réclame, au contraire, que la Suisse combatte les causes de ces migrations.

5. Les armes en zone de conflit tombent facilement entre les mains de terroristes

Les armes exportées vers des pays qui violent les droits humains ou au contexte politique instable, tombent très facilement entre de mauvaises mains. Ces dernières années, il a été démontré que les autorisations d'exportation, même temporaires, vers des pays sensibles conduisaient bien souvent à ce que des armes tombent entre les mains d'organisations terroristes. Ainsi, des grenades de chez Ruag ont été trouvées sur un combattant de l'État islamique, Boko Haram mène ses exactions grâce à des chars suisses produits par Mowag, alors que des grenades et des munitions en provenance de Suisse ont été employées par les rebelles des guerres civiles libyenne et syrienne.



Coalition contre les exportations d'armes
dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

Organisations de soutien

- ACAT
- AL Zürich
- AL Schaffhausen
- Alliance F
- Amnesty International Suisse
- Attac
- PBD Suisse
- Campax
- Centrale Sanitaire Suisse
- cfd
- Juristes démocrates suisses
- Femmes évangéliques Suisses
- PEV
- Frauenkirche Zentralschweiz
- Femmes* pour la paix Suisse
- FemmesPourLaPaix mondial
- friedenskraft.ch
- Les Verts lib' Suisse
- Les Verts Suisse
- grundrechte.ch
- Groupe pour une suisse sans armée (GSsA)
- EPER
- Helvetas
- humanrights.ch
- Jeunes PEV
- Jeunes Verts



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

- Jeunes Verts Libéraux
- Jeunesse socialiste suisse (JSS)
- Justitia et Pax
- Jeunesse communiste Suisse
- Ligue suisse des droits de l'Homme, LSDH
- Peace Brigades International Schweiz
- Peace Watch Switzerland
- Pharmaciens sans frontières
- POP Vaud
- Public Eye
- Resos
- Schweizerische Flüchtlingshilfe
- Schweizerischer Friedensrat
- SIT
- SKF Schweizerischer Katholischer Frauenbund
- SolidaritéS
- Solidarité sans frontières (Sosf)
- Solifonds
- PS Femmes*
- PS Suisse
- Stand Up for Refugees
- SWISSAID
- StrickWärme
- terre des hommes Suisse
- Unia
- Verein Fair



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

Texte d'initiative

Remarque : une grande partie du texte d'initiative correspond aux dispositions de l'Ordonnance sur le matériel de guerre (art. 5).

Initiative populaire fédérale contre les exportations d'armes dans les pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice)

La Constitution¹ est modifiée comme suit :

Art. 107, al. 2 à 4

² Elle [la Confédération] légifère par une loi fédérale sur la fabrication, l'acquisition, la distribution, l'importation, l'exportation et le transit de matériel de guerre.

³ Les marchés passés avec l'étranger qui portent sur du matériel de guerre sont interdits notamment dans les cas suivants :

- a. le pays de destination est impliqué dans un conflit armé interne ou international ; la loi peut prévoir des exceptions, notamment pour les pays suivants :
 1. pays démocratiques disposant d'un régime de contrôle des exportations comparable à celui de la Suisse,
 2. pays qui ne sont impliqués dans un tel conflit que dans le cadre d'une résolution du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies ;
- b. le pays de destination viole systématiquement et gravement les droits de l'homme ;
- c. le risque que le matériel de guerre soit utilisé contre la population civile est élevé dans le pays de destination, ou
- d. le risque que le matériel de guerre soit transmis à un destinataire final non souhaité est élevé dans le pays de destination.

¹ RS 101



Coalition contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile

info@initiative-correctrice.ch
www.initiative-correctrice.ch

⁴ La loi peut prévoir des exceptions à l'al. 3 pour les appareils servant au déminage humanitaire ; elle peut aussi en prévoir pour des armes à feu à épauler et des armes à feu de poing individuelles, ainsi que pour leurs munitions, lorsque ces armes sont destinées exclusivement à un usage privé ou sportif.

Art. 197, ch. 12²

12. Disposition transitoire ad art. 107, al. 2 à 4 (Armes et matériel de guerre)

Si les dispositions légales relatives à l'art. 107, al. 2 à 4, ne sont pas entrées en vigueur trois ans après l'acceptation dudit article par le peuple et les cantons, le Conseil fédéral édicte les dispositions d'exécution nécessaires par voie d'ordonnance ; ces dernières ont effet jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions légales.

² Le numéro définitif de la présente disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin.